

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	21-25_VILLIERS DE L'ISLE ADAM_75020	Numéro	75120_006_04
Adresse du site	21-25, rue Villiers de l'Isle Adam	Hauteur	R + 9 (31,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Adoma	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (130° et 325°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/04/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	15/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 70°, 170° et 310°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 70° <2V/m ; 170° <2V/m ; 310° <4V/m 5G : 70° <2V/m ; 170° <2V/m ; 310° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	36,00 m azimuts 70° et 170° ; 35,70 m azimut 310° pour les antennes à faisceau fixe 36,50 m azimuts 70° et 170° ; 36,20 m azimut 310° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidences visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés.
Intégration antennaire	Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Elles seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Bidassoa	21 Rue de la Bidassoa, 75020 Paris	R+1	Non	75m	<1 V/m soit 1,27%
Lycée polyvalent public Martin Nadaud	23 Rue de la Bidassoa, 75020 Paris	R+2	Non	95m	1,17 V/m soit 3,25%
Crèche Les poussins d'Annam	4 rue d'Annam, 75020 Paris	RDC	Non	43m	<1 V/m soit 1,69%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Bidassoa	21 Rue de la Bidassoa, 75020 Paris	R+1	Non	75m	<1 V/m soit 0,16%
Lycée polyvalent public Martin Nadaud	23 Rue de la Bidassoa, 75020 Paris	R+2	Non	95m	<1 V/m soit 0,65%
Crèche Les poussins d'Annam	4 rue d'Annam, 75020 Paris	RDC	Non	43m	<1 V/m soit 0,32%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 70°	Azimut 170°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



	Azimut 70°	Azimut 170°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

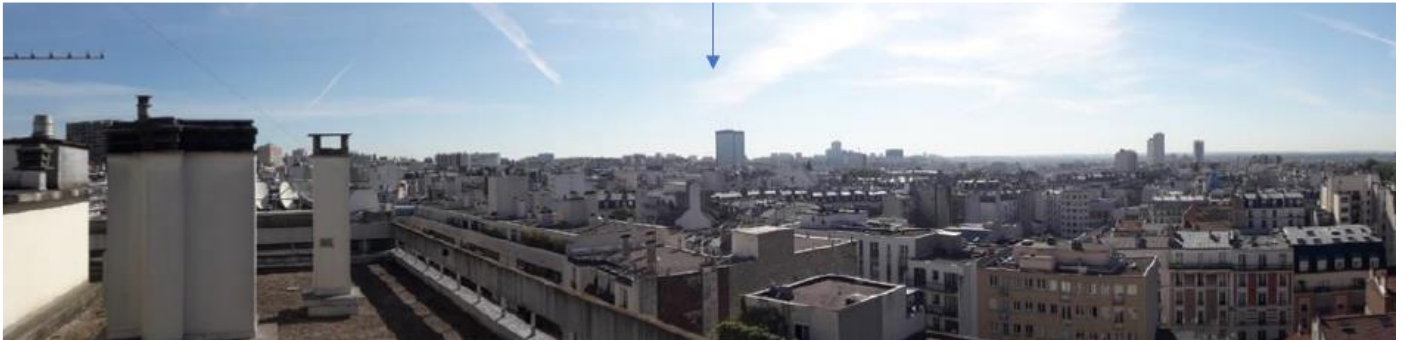


Etat du projet :

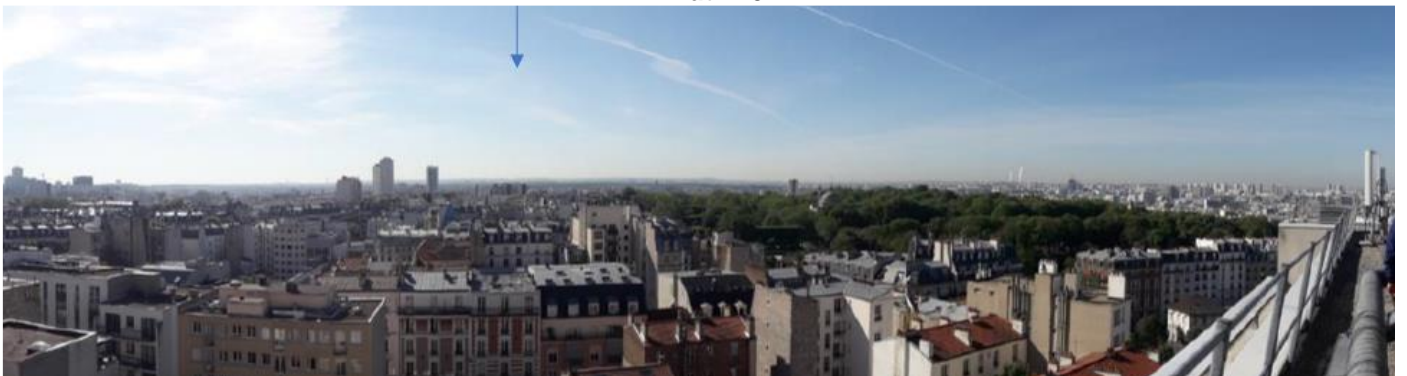


Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 170°



Azimut 310°

